

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE,
DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

CABINET DU MINISTRE

COMMUNIQUE DE PRESSE N°.../2022

Le Ministère de l'Hydraulique, de l'Énergie et des Mines communique au public et aux utilisateurs du carburant et des produits pétroliers, qu'il a constaté depuis un certain temps une perturbation dans la fourniture de ces produits à travers le pays, malgré les efforts fournis par le Gouvernement.

Au moment où ce prix à la pompe n'a pas varié au Burundi depuis plus de deux ans jusqu'à nos jours, le prix du baril n'a cessé d'augmenter sur le marché international. Pour ce maintien des prix à la pompe, le Gouvernement a toujours subventionné les prix de ces produits.

Suite à la situation liée à la flambée incessante des cours mondiaux de ces produits et au souci de garantir leur disponibilité dans toutes les provinces du pays, le Ministère de l'Hydraulique, de l'Énergie et des Mines vient de revoir les prix des carburants comme suit :

A Bujumbura :

- Le prix à la pompe de l'essence super passe de 2400 fbu par litre à 2700 fbu par litre ;
- Le prix à la pompe du gasoil passe de 2350 fbu à 2650 fbu par litre ;
- Le prix à la pompe du pétrole passe de 2100 fbu à 2450 fbu par litre.

Pour les autres localités du Burundi, les prix à la pompe sont indiqués dans la décision Ministérielle portant révision de l'Ordonnance Ministérielle n° 760/CAB/1497 du 10 juin 2021.

Enfin, le Ministère reste toujours engagé dans l'amélioration du bien-être de la population à travers notamment la fourniture du carburant et produits pétroliers dans tout le pays afin que ses activités auxquelles elle s'attèle régulièrement, puissent s'exécuter sans faille.

Fait à Bujumbura, le.../.../2022.

LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE,
DE L'ÉNERGIE ET DES MINES.



B.P. 745 Bujumbura

Tél : (00257) 22 22 5909

Fax : (00257) 22 22 3337